



Procédure Réservistes

Toutes les équipes peuvent demander une réserviste à une équipe d'une catégorie inférieure (ex. Cadette A demande dans Junior A) ou d'un niveau inférieur (ex. Benjamine A demande dans le Benjamine B). Normalement, la demande se fait auprès de l'entraîneur de l'équipe. Voir le [règlement 2.06](#) dans le Guide de Ringuette Québec pour plus de détails.

Pour les catégories Intermédiaire et Open, les réservistes peuvent provenir de joueuses de la catégorie senior (même classe). Il est permis d'obtenir 3 réservistes par équipe. Voici la procédure à suivre et ce que l'ORB inclut dans le coût d'inscription d'une joueuse réserviste :

- Complète le formulaire d'inscription en ligne en cochant l'option « Réserviste ».
- La joueuse fera partie du carton d'équipe comme toutes les autres joueuses et ne pourra pas jouer pour une autre équipe.
- 100 \$ / année qui inclut 2 matchs et toutes les pratiques.
- 20 \$ / match supplémentaire (incluant les séries et les matchs joués au tournoi de Boucherville).
- 70 \$ pour la participation au tournoi provincial.
- Les matchs des autres tournois ne sont pas payables à l'ORB.
- Le gala de fin de saison n'est pas inclus.
- Le tournoi de Boucherville est payé par l'ORB pour toutes ses équipes.
- L'équipe doit conserver toutes les feuilles de match pour les remettre à la personne responsable de l'ORB deux fois par année soit en décembre et à la fin de l'année. Le coût à rembourser à l'ORB sera ensuite transmis à chaque joueuse réserviste selon le nombre de matchs joués et compilés à la fin de la saison.
- Le coût total à payer pour les matchs joués en supplément est jusqu'à un maximum du total du coût d'inscription d'une joueuse temps plein pour la saison en cours.